

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 septembre 2020

Délibération CA_20200925_008

Marché d'acquisition de fournitures de type pharmacie, groupement de commandes entre les SDIS de la région Centre-Val de Loire et le SDIS de la Nièvre : élection des membres titulaires et suppléants à la commission d'appel d'offres du groupement

VOTE : adopté à l'unanimité

5 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes entre les SDIS de la Région Centre-Val de Loire et le SDIS de La Nièvre pour l'acquisition de fournitures de type pharmacie ;

Considérant les candidatures de Messieurs Pierre ROUSSEAU et Jean-Marc SEVAULT membres ayant voix délibérative au sein de la commission d'appel d'offres ;

DECIDE :

Article unique. Messieurs Pierre ROUSSEAU et Jean-Marc SEVAULT sont respectivement élus membres titulaire et suppléant de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes entre les SDIS de la Région Centre-Val de Loire et le SDIS de La Nièvre, relatif à l'acquisition de fournitures de type pharmacie.

DESCOUT Serge